

AVIS**DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Dans le but de protéger le caractère confidentiel des renseignements personnels détenus à votre sujet, Assomption Vie est responsable de voir à ce qu'un dossier soit constitué et conservé selon les règles applicables, dans les bureaux d'Assomption Vie ou d'une tierce partie agissant en notre nom, au Canada ou ailleurs, un dossier dans lequel seront versés les renseignements concernant votre demande d'assurance ainsi que les renseignements relatifs à toute demande de règlement d'assurance. Ces renseignements que nous obtenons à votre sujet peuvent être de nature médicale ou porter sur vos habitudes de vie (dossier de conduite automobile, la pratique d'un sport dangereux, casier judiciaire, etc.). Lors de l'étude de votre demande d'assurance ou d'une réclamation, nous, nos fournisseurs de service ou nos réassureurs pourrons consulter tout dossier d'assurance en notre possession ou en possession d'autres assureurs ou réassureurs concernant toute autre demande d'assurance ou déclaration que vous auriez faite par le passé.

Aux fins de la sélection des risques et lors de l'étude d'une réclamation, nous pourrions retenir les services d'un enquêteur dans le but d'effectuer une enquête à votre sujet. Celle-ci peut porter sur votre réputation, votre santé, vos finances et votre style de vie. Au cours de cette enquête, des membres de votre famille, amis ou voisins pourraient être questionnés à votre sujet.

Nous pourrions aussi, pour fins de sélection médicale, retenir les services d'un médecin, d'un organisme paramédical ou d'une clinique dans le but de vous faire subir un examen médical, des radiographies, un électrocardiogramme, un prélèvement sanguin ou vous demander un échantillon d'urine ou de salive. Les analyses porteront sur la détermination de plusieurs anomalies possibles dont le diabète, les troubles hépatiques, troubles des reins, troubles du foie, maladie des os, désordre immunitaire, les infections causées par le virus du sida, ainsi que la présence de médicaments, de drogue ou de nicotine ou leurs métabolites et sur la détermination des taux de cholestérol et de lipides sanguins.

Lors de l'étude d'une réclamation, nous pourrions exiger une copie de votre dossier médical. Nous pourrions aussi exiger, lors de l'étude d'une réclamation de décès, une copie du rapport d'enquête policière, rapport du coroner ou tout autre renseignement pouvant nous permettre de déterminer les circonstances de votre décès.

Lors de l'étude de votre demande d'assurance ou aux fins de la sélection des risques, il se peut que vos renseignements personnels et médicaux soient divulgués à votre représentant en assurance lorsque ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Seuls les employés ou mandataires (dont tout réassureur, professionnel de la santé ou fournisseur de service) pour qui ces renseignements sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions ou à l'exécution de leur mandat auront accès à votre dossier. Si nécessaire, il se peut que vos renseignements personnels, incluant vos renseignements médicaux soient également partagés avec vos bénéficiaires ou représentant personnel à l'occasion d'une demande de prestation de décès.

Vos renseignements personnels peuvent être accessibles, utilisés et conservés de façon sécuritaire dans d'autres pays et peuvent être soumis à la législation de ces derniers. Il se peut que nous ayons à communiquer vos renseignements personnels à la demande d'une autorité gouvernementale ou à la suite d'une ordonnance d'un tribunal de ces pays.

Assomption Vie ne pourra communiquer vos renseignements personnels à des tiers sans votre consentement que si la loi ou une ordonnance d'un tribunal l'y oblige.

Vous avez le droit de prendre connaissance des renseignements personnels contenus dans votre dossier et, le cas échéant, de les faire rectifier en formulant une demande écrite à l'adresse suivante : ASSOMPTION VIE, a/s Sélection des risques, C.P. 160, Moncton NB E1C 8L1. Téléphone : 506-853-6040/1-800-455-7337 Télécopieur : 855-230-2500.

PRÉAVIS DU MIB, Inc. (MIB)

Les renseignements relatifs à votre assurabilité seront traités confidentiellement. Cependant, Assomption Vie ou ses réassureurs se réservent le droit d'en communiquer un rapport sommaire au MIB, organisme à but non lucratif formé de compagnies d'assurance vie qui fait l'échange de renseignements au nom de ses compagnies membres. Si vous faites une demande d'assurance vie ou d'assurance accidents et maladie auprès d'une autre compagnie membre du MIB ou si une demande de règlement lui est soumise, le MIB communiquera à cette compagnie, sur demande, les renseignements qu'il possède à votre sujet. À titre de société américaine, le MIB est assujéti aux lois américaines applicables, et vos renseignements personnels pourraient être divulgués conformément à ces lois.

Sur réception d'un avis de votre part, le MIB fera le nécessaire pour vous fournir tous les renseignements contenus dans votre dossier. Vous pouvez communiquer avec le MIB en composant le 416-597-0590. Si vous mettez en doute l'exactitude des renseignements du MIB, des correctifs pourraient être apportés conformément aux procédures prévues dans la loi fédérale américaine intitulée Fair Credit Reporting Act. L'adresse du MIB est la suivante : 330, avenue University, Bureau 501, Toronto ON M5G 1R7. Visitez le site Web du MIB au www.mib.com pour plus de renseignements à leur sujet.

Assomption Vie ou ses réassureurs pourront aussi communiquer des renseignements tirés de ses dossiers à d'autres compagnies d'assurance vie auxquelles vous avez soumis une proposition d'assurance vie ou d'assurance accidents et maladie ou une demande de règlement.

Nom de l'assuré(e) _____	Nom du(des) propriétaire(s) _____
---------------------------------	--

Proposition pour remise en vigueur livraison changement de _____ à _____
 changement de classe **fumeur** à classe **non-fumeur** autre changement _____

Taille et poids de l'assuré (e) Taille _____ pi./po. _____ m/cm Poids _____ lb _____ kg

	Oui	Non	
1. Depuis la date de toute proposition en vertu du contrat sur l'assuré(e) ou de ses enfants assurés (en vertu du bénéfice pour enfants), toute personne assurée :			Si la réponse est « oui », numérotez la question ci-dessous, inscrivez le nom de la personne concernée et donnez tous les détails, circonstances, dates, durée, résultats, noms et adresses au complet des médecins, hôpitaux et cliniques.
a) a-t-elle souffert de maladie, de lésion ou de blessure, subi une opération, suivi un traitement, consulté un médecin, été conseillée ou examinée par tout médecin sauf tel que requis par Assomption Vie?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b) a-t-elle été informée d'un résultat positif d'un test démontrant le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou est-elle atteinte du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) ou de toute autre affection reliée au sida?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
c) a-t-elle présenté une demande d'assurance-vie, d'assurance maladie ou maladie grave, d'assurance invalidité ou une demande de remise en vigueur qui a été refusée, remise à plus tard ou acceptée à des conditions spéciales ou avec modifications?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
d) a-t-elle changé de métier/profession, de pays de résidence ou a-t-elle modifié ses activités en ce qui concerne l'aviation et les sports dangereux?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e) a-t-elle été reconnue coupable de conduite avec des facultés affaiblies ou a-t-elle commis deux infractions ou plus aux lois ou règlements en matière de circulation routière?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
f) a-t-elle été reconnue coupable d'un acte criminel ou d'une infraction à toute loi ou est-elle présentement accusée d'un acte criminel ou d'une infraction à toute loi pour lequel aucun verdict n'a encore été rendu? Si oui, veuillez préciser la date et la nature de tous les actes criminels ou infractions à toute loi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
g) a-t-elle fait usage d'héroïne, de morphine, de cocaïne, d'ecstasy, de barbituriques, d'amphétamines, de LSD, de marijuana, de stéroïdes anabolisants ou d'autres drogues ou narcotiques analogues, sauf sur ordonnance d'un médecin?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
h) est-elle atteinte d'un trouble physique ou autre trouble, affection ou maladie non mentionnée ci-dessus?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Est-ce que l'assuré(e) en vertu du contrat, au cours des douze (12) derniers mois , a fait usage de substances ou produits contenant du tabac, de la nicotine ou de la marijuana mélangée à de la nicotine ou fait usage de cigarettes électroniques? Si OUI, précisez : genre, quantité et fréquence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

AUTORISATION POUR DEMANDE DE REMISE EN VIGUEUR, LIVRAISON ET CHANGEMENT

Je demande à Assomption Vie de remettre en vigueur le contrat et/ou d'y apporter les changements susmentionnés. Il est convenu que tous les renseignements fournis se rapportant à cette déclaration d'assurabilité constitueront les données nécessaires pour l'acceptation par Assomption Vie. Il est également convenu que la remise en vigueur et/ou la demande de changement à cette déclaration entreront en vigueur à compter de la date d'acceptation d'Assomption Vie à condition que les montants en souffrance et les autres primes ou dettes exigibles aient été payés et qu'Assomption Vie considère que les clauses d'admissibilité relatives à la santé sont satisfaites.

Je reconnais que toute remise en vigueur de la police et de tout avenant aura pour effet de faire recommencer à zéro le délai de deux ans au cours duquel Assomption Vie peut demander la nullité du contrat en cas de suicide de l'assuré ou pour fausse déclaration. Si au cours de ce délai de deux ans suivant la date de la remise en vigueur l'assuré se suicide ou si toute déclaration comprise dans la présente déclaration d'assurabilité s'avère fausse ou qu'il y a omission de faits essentiels à l'assurance, la remise en vigueur de la police ou de l'avenant sera nulle et tout changement pourra ainsi être annulé par Assomption Vie.

J'autorise tout médecin, professionnel de la santé, hôpital, clinique ou autre établissement à caractère médical ou paramédical, ainsi que toute compagnie d'assurance, le MIB, Inc. (MIB), agence de crédit, et tout autre organisme, institution ou personne qui possèdent des dossiers ou renseignements sur moi-même ou mon état de santé à les échanger avec Assomption Vie ou ses réassureurs lors de l'étude des réclamations.

J'autorise Assomption Vie à retenir les services d'un enquêteur dans le but d'effectuer une enquête à mon sujet lors d'une étude de réclamation. Je comprends que cette enquête peut porter sur ma réputation, ma santé, mes finances et mon style de vie.

Lors de l'étude d'une réclamation, j'autorise tout coroner, force policière et toute autre agence possédant des renseignements relatifs à mon décès à les communiquer à Assomption Vie et ses réassureurs.

J'accuse réception de l'Avis pour Dossier et renseignements personnels et du Préavis du MIB et en accepte toutes les conditions et modalités.

J'autorise Assomption Vie, ou ses réassureurs, à soumettre au MIB un bref rapport au sujet des renseignements personnels sur ma santé.

UNE REPRODUCTION DE LA PRÉSENTE AUTORISATION A LA MÊME VALIDITÉ QUE L'ORIGINAL

Fait à _____, ce _____ jour de _____ 20 _____

Signature de l'assuré(e) _____	Signature du propriétaire* _____ Titre _____
	(si autre que l'assuré(e))
Signature du représentant _____	Code du représentant _____ Signature du propriétaire* _____ Titre _____

*Si le propriétaire est une personne morale (corporation, association, etc.), la signature des personnes autorisées et leur titre sont exigés.